|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  **PERIGUEUX**-**NONTRON** | **Contacts :**perigueux@attac.org<http://local.attac.org/attac24/><https://www.facebook.com/attac.perigueux.nontron> |  | ***Il s’agit tout simplement******de se réapproprier******ensemble******l’avenir de notre monde*** |

**Compte rendu du** **conseil d’administration** **du** **7 mars 2023**

**Présents:** Michel Bastide, Jean Lalanne, Claude Micmacher, Christian Naudet, Léna Petit, Vincent Pouget

**1 Nouveau dispositif de collecte des déchets**

**A Communication de documents du SMD3**

Devant le refus obstiné des représentants du SMD3 de communiquer les documents demandés - documents dont la communicabilité a été reconnue officiellement par la CADA - notre comité local souhaitait entreprendre la démarche de saisine du tribunal administratif.

Mais il apparait que les délais de recours au tribunal administratif soient dépassés.

Il nous faudrait donc utiliser d’autres moyens d’obtenir l’accès à ces documents : examen sur site, communication par des élus du SMD3 qui en feraient la demande…

Rappelons que ces documents (principalement les derniers documents budgétaires du syndicat et les documents des marchés avec appel d’offres passés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte) sont indispensables, d’une part à une analyse critique des décisions prises par le SMD 3, d’autre part à la construction d’un argumentaire de base permettant l’intervention d’organismes tels que Médiapart, Le Canard enchaîné…

Les principales questions à examiner pourraient se résumer ainsi : régularité des dossiers de marché, situation financière du syndicat et conséquences à venir pour les usagers du service.

**B La TEOMi**

L’un des principaux problèmes provoqués par le nouveau dispositif est l’importante augmentation des tarifs pour les ménages à ressources modestes ou les personnes nécessitant des protections.

Il apparaît que la seule mesure susceptible d’atténuer leur charge, outre une adaptation locale des tarifs qui semble impossible pour l’instant, soit l’instauration de la TEOMi (taxe d’enlèvement des ordures ménagères incitative) qui serait la poursuite de la fiscalité basée sur la valeur patrimoniale de la résidence - pondérée par un taux correspondant au volume des déchets ménagers produits.

Il faudra donc étudier la situation de secteurs qui pratiquent cette taxe et en approfondir les conditions juridiques de mise en œuvre.

**C Participation au collectif de Lalinde**

Nos représentants ont participé à une réunion du collectif de Lalande qui a permis la participation d’une centaine de personnes.

Ce collectif a décidé, d’une part, de provoquer une réunion publique, puis avec le président des communautés de commune Monsieur Guoin et avec les élus de la commune afin d’obtenir de leur part un engagement plus clair sur la modification du dispositif de collecte, d’autre part, de faire procéder éventuellement à des dépôts ponctuels de sacs devant la mairie.

**2 Prochaine soirée « ciné-cinéma » en partenariat avec Attac**

**La projection de ce film sur l’évasion fiscale, « *La (très) grande évasion* », aura donc lieu le jeudi 30 mars à 19h45, avec la participation du réalisateur : Yannick Kergoat.**

Cette projection résulte d’un partenariat entre Ciné-cinéma, Attac Dordogne et Anticor.

**3 Autres informations militantes**

- ATTAC France a pu surmonter une difficulté financière grâce à la participation de 39 comités locaux (dont le nôtre) qui a permis un versement d’équilibre de 35 000 euros. Cette difficulté est due essentiellement à la baisse du nombre des adhérents (10 001 en 2020 pour 8 443 en 2022).

- ATTAC France a désigné, au sein de son conseil d’administration, des référents pour chaque comité local : nous prenons donc contact avec Stéphane Thobie en soulignant notamment la problématique locale de l’élimination des déchets ménagers et sollicitant un soutien éventuel.

- Du 24 au 26 mars : rassemblements dans les Deux-Sèvres pour protester contre le projet de méga-bassines.

- Les 25 et 26 mars : l’Ecocentre (lieu-dit Froidefond, 24450 Saint Pierre de Frugie) organise dans le cadre de la formule « 2 jours avec » une **rencontre avec Hervé Kempf** (auteur notamment de « *Que crève le capitalisme : ce sera lui ou nous*» Seuil, 2020 ou «*Le nucléaire n’est pas bon pour le climat* » Seuil, 2022). Les inscriptions, limitées à 50 personnes, peuvent se faire sur le site internet de l’établissement.

- Du 24 au 26 mars à Nontron : le festival nature « La chevêche » propose de nombreuses activités ou interventions sur la problématique de la forêt, avec notamment la participation de plusieurs organisations locales de la défense de la forêt.

**Prochain CA (ouvert à tous) : mardi 21 mars à 17 heures**

**A la Maison des associations, 12 Cours Fénelon à Périgueux**